

mettra en œuvre chez lui tous les moyens propres à enrayer l'évolution de la tuberculose.

La bronchite des cardiaques, comme celle des emphysémateux, qui eux aussi sont cardiaques secondairement, nécessitent dès le début l'emploi de la médication cardiaque.

Dans la bronchite aiguë des albuminuriques il est surtout indiqué d'assurer la dépuratation rénale par le régime lacté, les purgatifs drastiques, la saignée locale et de soutenir le cœur à l'aide de la caféine en injections sous-cutanées.

Dans la bronchite des goutteux on pourra utiliser le colchique :

Sulfate de quinine . . . . .	0 gr. 10
Extrait de colchique . . . . .	0 gr. 05
— de datura . . . . .	0 gr. 01

Pour 1 pilule, 2 par jour.

L'alimentation des malades atteints de bronchite doit être surveillée avec soin; si pendant les premiers jours elle doit consister uniquement en lait, en potages, en boissons alcooliques, elle doit devenir plus substantielle au bout de quelques jours, bien que la fièvre ne soit pas tombée; au lait, à l'alcool, on ajoutera successivement des œufs (œufs à la coque, lait de poule), les purées de légumes, les gelées de viande.

Enfin, la convalescence, toujours longue, nécessite également une grande surveillance, car les récidives sont fréquentes. Le malade sera maintenu à la chambre pendant longtemps; la macération de quinquina, l'arsenic contribueront à relever l'appétit et les forces; l'iodure de potassium, à petites doses, sera très utile, s'il persiste aux deux bases des râles congestifs, ainsi que le fait est ordinaire chez les emphysémateux, chez le vieillard. Le séjour dans le midi de la France en hiver, à la campagne en été, contribuera à rendre la guérison définitive.

Aux arthritiques, qui contractent une bronchite au moindre coup de froid, on conseillera les moyens propres à aguerrir la peau contre les variations de température: frictions sèches au gant de crin, ou à l'alcool, puis lotions à l'eau froide, etc....

On traitera les affections du nez (végétations adénoïdes, rhinite), du pharynx qui sont si fréquemment le point de départ de la bronchite.

#### B. — Traitement de la bronchite aiguë chez l'enfant.

La bronchite aiguë vulgaire, consécutive au coryza, guérit facilement chez l'enfant, avec un minimum de moyens médicamenteux.

Elle ne s'aggrave et ne gagne les fines ramifications bronchiques qu'en temps de grippe, ou chez les enfants débiles, athrepsiques, hérédosyphilitiques, etc....

Quant à la bronchite qui survient au cours et au déclin des maladies infectieuses, bronchite qui rapidement se capillarise, se complique de broncho-pneumonie, elle est toujours sérieuse, surtout chez les tout jeunes enfants. Il sera question des diverses bronchites secondaires, à l'occasion de l'étude des diverses maladies: rougeole, grippe, etc., dont elle est une complication. Il ne sera question ici que de la bronchite primitive.

Celle-ci débute toujours par un coryza, une rhino-pharyngite légère, d'où l'indication de ne pas négliger le coryza à son début, ainsi qu'on le fait trop fréquemment.

L'enfant atteint de coryza doit être maintenu à la chambre, surtout en hiver. On peut essayer les moyens abortifs tels que les inhalations mentholées par exemple. En tous cas, on ne négligera pas l'antisepsie nasale, qui devra d'ailleurs être continuée pendant la période d'état. On emploiera la pommade boriquée au 10<sup>e</sup>, additionnée de 1 pour 100 de résorcine ou de menthol, ou bien les instillations d'huile de vaseline mentholée à 1 pour 100 ou d'huile résorcinée à 4 pour 100.

Lorsque la bronchite se déclare elle se manifeste d'abord par un état fébrile accompagné de malaise général plus ou moins marqué suivant les cas et d'une toux fréquente, quinteuse, fatigante, toux de gorge analogue à celle que présentent les enfants porteurs de végétations adénoïdes.

Contre l'état fébrile on emploie soit l'antipyrine en potion (0 gr. 25 à 0 gr. 50 par année), soit un sel de quinine, de préférence en lavement (bichlorhydrate) ou en suppositoire (0 gr. 10 — 0 gr. 20) par année.

On peut d'autre part associer l'antipyrine à une potion calmante s'adressant à la toux. A cette première période de la bronchite l'intervention locale doit se borner à calmer la toux; il serait au moins inutile d'administrer les expectorants (ipéca, benzoate de soude), les modificateurs des sécrétions (balsamiques).

Il sera de même inutile de pratiquer de la révulsion sur le thorax à cette période; les sinapismes, les cataplasmes sinapisés, fatiguent les enfants, sans le moindre profit.

Pour calmer la toux on peut utiliser les préparations de belladone, d'aconit, l'eau de laurier-cerise. Quant aux préparations opiacées, elles sont à rejeter, sauf la codéine, relativement peu toxique, et dont le mode d'emploi sous forme de sirop permet de fractionner aisément les doses, et parfois la poudre de Dover. Ces différents médicaments peuvent être diversement associés entre eux et il existe d'innombrables formules de potions calmantes; il importe surtout d'avoir présentes à la mémoire les doses de chacun d'entre eux proportionnées aux différents âges :

La belladone se prescrit en teinture (II à IV gouttes par année) ou en sirop, lequel contient 1 gr. 50 de teinture, soit LXXV gouttes par 20 grammes. Le sirop est donc très actif et doit être employé avec prudence. A deux ans on prescrira une à deux cuillerées à café en potion, c'est-à-dire par doses fractionnées.

L'aconit se prescrit exclusivement chez l'enfant sous forme d'alcoolature de racines (de 6 mois à 1 an II gouttes; de 15 mois à 5 ans V à VIII gouttes; de 5 à 10 ans VIII à XV gouttes, en moyenne II gouttes par année d'âge).

Quant à l'eau de laurier-cerise on l'emploie à la dose de X gouttes par année; le sirop de laurier-cerise se prescrit à la dose de 5 grammes par année.

Voici quelques formules de potions calmantes :

a) Sirop de codéine . . . . .	5 — 10 grammes. (5 gr. dans la 2 <sup>e</sup> année).
Teinture de belladone . . . . .	VI gouttes.
Alcoolature de racines d'aconit . . . . .	XII —
Eau de laurier-cerise . . . . .	2 grammes.
Sirop de fleurs d'oranger . . . . .	20 —
Eau distillée . . . . .	q. s. pour 60 à 120 c. c. (suivant l'âge).